

**CAPES INTERNES ET CAER  
MATÉRIELS CANDIDATS  
SESSION 2021**

**SECTION : DOCUMENTATION**



**ATTENTION : Vous devez prendre connaissance des consignes sanitaires (sur le site de la DGAFP, à la rubrique "Coronavirus-Covid 19" puis "Recommandations pour le déroulement des concours de la fonction publique en période de crise sanitaire") à l'adresse suivante :**  
[https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/covid-19/Recommandations\\_concours\\_examens\\_FP\\_covid-19\\_octobre\\_2020\\_20201109\(1\).pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/covid-19/Recommandations_concours_examens_FP_covid-19_octobre_2020_20201109(1).pdf)  
**Il est rappelé qu'il est indispensable de respecter ces consignes sanitaires, si tel n'était pas le cas l'autorité organisatrice pourrait être amenée à vous exclure du concours.**

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
Mercredi 3 février	9h à 14h	Epreuve à partir d'un dossier thématique de trois à cinq documents concernant les finalités et l'organisation du système éducatif, les sciences de l'éducation et les sciences de l'information et de la communication.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

**Matériels autorisés pour toutes les épreuves :** Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, ciseaux, colle, ruban adhésif.

**Consignes concernant les copies :**

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

**Vous ne devez en aucun cas :**

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.

CAPES INTERNES ET CAER  
MATÉRIELS CANDIDATS  
SESSION 2021

SECTION : EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Les épreuves se déroulent au service interacadémique des examens et concours de l'Île de France, 7 rue Ernest Renan 94110 Arcueil (ligne B du RER station Laplace)



**ATTENTION :** Vous devez prendre connaissance des consignes sanitaires (sur le site de la DGAFP, à la rubrique "Coronavirus-Covid 19" puis "Recommandations pour le déroulement des concours de la fonction publique en période de crise sanitaire") à l'adresse suivante : [https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/covid-19/Recommandations\\_concours\\_examens\\_FP\\_covid-19\\_octobre\\_2020\\_20201109\(1\).pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/covid-19/Recommandations_concours_examens_FP_covid-19_octobre_2020_20201109(1).pdf)  
Il est rappelé qu'il est indispensable de respecter ces consignes sanitaires, si tel n'était pas le cas l'autorité organisatrice pourrait être amenée à vous exclure du concours.

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
Mercredi 3 février	9h à 13h	Commentaire de cinq fragments d'œuvres enregistrées d'une durée n'excédant pas trois minutes chacun.	- Diapason mécanique autorisé. - L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

**Matériels autorisés pour toutes les épreuves :** Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur, ciseaux, colle, ruban adhésif.

**Consignes concernant les copies :**

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

**Vous ne devez en aucun cas :**

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.